

PUBLICATION LE 07 mai 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE CHARLIEU

M. Bruno BERTHELIER - Maire

12 RUE JEAN MOREL

42190 CHARLIEU

Tél : 04 77 69 33 89 - Fax : 04 77 69 07 28

SIRET 21420052900011

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Travaux de mise en séparatif et de renouvellement de réseaux d'assainissement et d'eau potable dans le centre ville de Charlieu: programme 2024
Référence	24AT-0051-I
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	rue du 4 Septembre, rue Michon, rue du Guichet à la Denise et Place de la Bouverie 42190 CHARLIEU
Durée	4 mois
Description	<p>Le présent marché concerne le marché de travaux pour le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable dans le centre ville de Charlieu au titre du programme de travaux 2024.</p> <p>Le programme consiste au renouvellement des réseaux d'eau potable et à la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la rue du 4 septembre, de la rue Michon et de la rue du Guichet à la Denise et le renouvellement du réseau d'eaux usées situé à proximité du siège de la communauté de communes, place de la Bouverie préalablement à l'extension du bâtiment.</p> <p>PLANNING DE REALISATION</p> <p>Les travaux situés rue Chanteloup, rue du 4 septembre, rue michon et rue du Guichet à la Denise doivent être réalisés entre le 19/08/2024 et le 20/11/2024.</p> <p>Les travaux situés place de la Bouverie devront être terminés le 20/12/2024.</p>
Code CPV principal	45232150 - Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau
Code CPV complémentaire	45232130 - Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales
	45232411 - Travaux de construction de canalisations d'eaux usées
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

:

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :
énoncé à l'article 6 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
énoncé à l'article 6 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
énoncé à l'article 6 du RC

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique de l'offre
40 % : Prix

Renseignements**Correspondre avec l'Acheteur administratifs**

Direction Générale des Service
Tél : 04 77 69 33 89

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **28/05/24 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de LYON
184 rue Duguesclin
69433 LYON CEDEX 03
Tél : 04 78 14 10 10
Télécopie : 04 78 14 10 65
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

Envoi le 07/05/24 à la publication